

# SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ  
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
Ksar - Nouakchott - Mauritanie  
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95  
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075  
E-mail: somelec@somelec.mr



# ش.م.ك

الشركة الموريتانية للكهرباء  
شركة رأسمالها: 14 736 416 590 أوقية  
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر  
لكصر - نواكشوط - موريتانيا  
ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95  
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075  
somelec@somelec.mr البريد الإلكتروني

Nouakchott, le :

انواكشوط في:

A.....

Objet: Lettre de Consultation relative Nettoyage extérieure et intérieure du poste HT 225kv de Boulénour et Chami, suivant la DA N° 034/DT/DCPT /23 du 02/11/2023

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative Nettoyage extérieure et intérieure du poste HT 225kv de Boulénour et Chami

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 13) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 14) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
  - a. CIF rendu Port Nouakchott, si vous êtes un fournisseur étranger
  - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 15) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 16) Mode de règlement : remise documentaire à vue ou Lettre de Crédit ;
- 17) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
- 18) Les deux offres ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siègesocial : Ilot C - Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N° 034/DT/DCPT/23 du 02/11/2022)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 12/12/2023 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante: [dcamg.daa@somelec.mr](mailto:dcamg.daa@somelec.mr). Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

**Le Directeur Central des Approvisionnements et Moyens Généraux**

Mohamed El Moctar MOHAMED MAHMOUD



SOMELEC

Nouakchott, le 02/11/2023

DIRECTION Emetrice: DCPT/DT

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N°034 DT\_DCPT

Nature des Travaux:

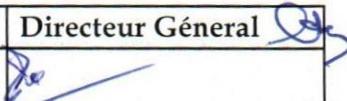
LE DEBLAYAGE, NETTOYAGE EXTERIEUR ET INTERIEUR DES POSTE HT 225KV DE BOULENOUAR & CHAMI

UR  
C.PROJET  
OT

035

*SAA*  
*P. traitement => DAT*  
*10/11/23*  
*13/11/23*  
*SALMO*  
*13/11/23*

N°	Libellé	Quantité	Lieu
1	POSTE HT 225 DE BOULENOUAR	1 Ens	BOULENOUAR
	POSTE HT 225 DE CHAMI	1 Ens	CHAMI
6	Pour plus de détails se referer au cahier des charges		

DM	DT	DCPT	Directeur Général
			

*[Large handwritten signature]*

SOMELEC  
DCAMG  
COURRIER ARRIVEE  
N° 2581  
Date 08/11/2023

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
SOMELEC**

**DIRECTION CENTRALE DE PRODUCTION ET  
TRANSPORT**

**DIRECTION TRANSPORT**

**Cahier des charges relatif au nettoyage des Postes HT de la  
Direction de Transport en deux lots :**

**Lot I : Des postes HT de Boulenouar**

**Lot II : Des postes HT de Chami**

  
**Nov. 2023**

## **I. PREAMBULE :**

Le présent cahier de charge consiste à décrire la prestation de nettoyage des postes HT suivantes :

- Poste HT Chami 225/90/33kV;
- Poste HT Boulenuar 225/90/33kV ;

Une visite des lieux est obligatoire pour les prestataires afin de s'acquérir de la situation des sites éventuellement nécessaires pour l'établissement des offres.

Le cahier de charge dispose de deux lots :

**Lot I :** le poste HT de Boulenuar

Poste HT de Boulenuar 225/90/33kV,

Le poste de Boulenuar est constitué d'une entrée principale, d'un logement des caniveaux de drainages, un mur de clôture, toujours envahissent par le sable.

**Lot II :** le Poste HT de Chami

Poste HT de Chami 225/90/33kV ;

Le poste de Chami est constitué d'une entrée principale, d'un logement des caniveaux de drainages, un mur de clôture, toujours envahissent par le sable.

## **II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

La prestation demandée consiste à assurer pour le compte de la SOMELEC le déblayage des sables se trouvant dans ces différents Postes HT :

### **Nettoyage permanent des Postes HT**

Le prestataire doit mettre en place les moyens nécessaires pour l'enlèvement du sable tout au long du mur, de la rentrée principale, du logement, sur le goudron, sous les travées et dans tous les caniveaux à l'intérieur des postes de Chami et Boulenuar.

Le prestataire a la charge de veiller sur le nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur des postes là où le sable peut se déposer.

### **Nettoyage périodique :**

Chaque deux (02) mois le prestataire doit faire le déblayage et le nettoyage des postes de Boulenouar et de Chami.

### **Offre technique**

L'offre technique doit être établie sur la base des éléments suivants :

1. Système de nettoyage proposé
2. Programme de travail détaillé
3. Système et Mesures de sécurité à prendre.

### **Offre financière**

L'offre financière doit être établie en ouguiya et chiffrant l'ensemble des prestations effectuées.

## **III. MODE DE PAIEMENT**

Le prestataire présentera une facture accompagnée des attestations de bonne exécution livrées et signées par les chefs des postes ou personnes habilitées à les signer.



3